

Une zone d'eau libre

Pour

Une natation scolaire

Éducative, Sportive

De l'Utilitaire au Sécuritaire

Un plan

Une APSA

Où pratiquer et avec qui ?

Des responsabilités

Risques et accidentologies

Des protocoles

Pour l'avant, le pendant et l'après

Mémento



Du collège au lycée

- La natation dans le Secondaire
- 2 classes 2 enseignants
- 2 classes et 3 enseignants dont un en AP pour les non nageurs et aquaphobes.
- EPI SVT/SPC/EPS sur la flottabilité du corps...

Un passeport pour le nautisme

C3

- [test d aisance aquatique oct 2017](#)
- [ASSN annexe3](#)
- Le primaire en eau libre ?

C4

- L' ASSN s'il n'a pas été acquis au C3

LE SPORT SCOLAIRE

- Un centre de natation en eau libre au Motu Ovini avec un partenariat du CNP/USSP
- « Natation rando »

LES RESPONSABILITES

- **II. Responsabilité des acteurs locaux**

- **II.1 Responsabilité de l'enseignant**

- L'enseignant reste, quel que soit le niveau d'évolution des élèves et quel que soit le dispositif concerné, responsable des choix pédagogiques proposés. La chaîne de sécurité et de contrôle, ainsi que la surveillance des élèves sont donc de sa responsabilité.
- Celle-ci ne peut être déléguée à des élèves. La responsabilité de l'enseignant reste pleine et entière même en présence [d'un intervenant extérieur](#).

- **II.2 Responsabilité du chef d'établissement**

- En qualité de représentant de l'État au sein de l'établissement, le chef d'établissement veille à ce que les conditions d'organisation des APPN répondent aux exigences de sécurité. Il a toute légitimité pour autoriser ou interdire une sortie ou un projet.
- Une parfaite communication et une confiance partagée avec son professeur conseil contribuent à installer les conditions de sécurité de la sortie et la fiabilité de son encadrement.

(extrait de la circulaire MEN n° 2017075 du 19-4-2017 pour l'exigence de sécurité dans les APPN.)

Cadre d'exercice de l'Activité

Où et avec qui pratiquer ?

- [circulaire natation oct2017](#)
- [Arrêté n 2229 CM du 06-11-2018](#)
- [Arrêté n° 1775 CM du 07 09 2018 - création zone dédiée Makemo,](#)
- [DEP N01694 - CIRCO + ETAB TOUS - utilisation zones pratique natation](#)

Risques et accidentologies

- [Les contaminations](#)
- [Les envenimations](#)
- [Le risque majeur en natation](#)
- [Les différents stades de la noyade](#)
- [La noyade sèche, légende urbaine](#)

PROTOCOLES DE SECURITE

- PROTOCOLE EN AMONT
- PROTOCOLE SUR ACCIDENT
- CHECK-LIST
- plan de secours
- Zone natation Motu Ovini

SAVOIR RENONCER

NE PAS ABANDONNER